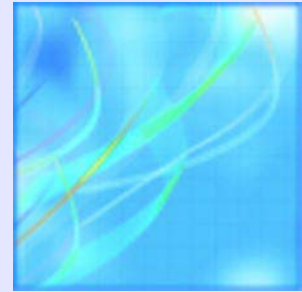


Aviation

Aviation civile, statistiques d'exploitation et financières trimestrielles, transporteurs aériens canadiens, niveaux I et II



Premier trimestre 2012 au quatrième trimestre 2012

Faits saillants

- En 2012, les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II ont déclaré 65,2 millions de passagers embarqués sur leurs vols réguliers et d'affrètement, en hausse de 6,4 % par rapport à 2011. Le nombre de passagers des vols réguliers s'est chiffré à 59,8 millions et celui des vols d'affrètement, à 5,4 millions. Le nombre de passagers des vols réguliers a atteint 16,6 millions au troisième trimestre de 2012, soit le plus fort niveau jamais enregistré pour un trimestre, dépassant les 15,7 millions déclarés au même trimestre en 2011. En termes de passagers-kilomètres parcourus, ces transporteurs ont réalisé 155,0 milliards de passagers-kilomètres sur leurs liaisons régulières et leurs services d'affrètement en 2012, en hausse de 6,2 % par rapport à l'année précédente.
- En 2012, les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II ont déclaré une légère amélioration au titre du coefficient de remplissage (une mesure de l'achalandage de leurs avions) des vols réguliers par rapport à 2011. Le coefficient de remplissage s'est amélioré, passant de 81,5 % en 2011 à 82,9 % en 2012, alors que la demande, telle que mesurée par les passagers-kilomètres, a progressé à un rythme légèrement plus rapide (+4,6 %) que l'offre (capacité), telle que mesurée par les sièges-kilomètres disponibles (+2,8 %). Le coefficient de remplissage sur les vols réguliers a atteint un sommet sans précédent (86,4 %) au troisième trimestre de 2012 — principalement en raison d'une hausse plus forte dans la demande que dans la capacité; au même trimestre en 2011, il avait atteint 85,2 %. La capacité s'est accrue dans les quatre trimestres de 2012, poursuivant la tendance à la hausse amorcée au quatrième trimestre de 2009 à la fin du ralentissement qui s'était fait sentir au Canada et dans le reste du monde à partir de la deuxième moitié de 2008.
- En 2012, les recettes d'exploitation totales générées par les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II se sont chiffrées à 19,1 milliards de dollars, en hausse de 6,9 % (ou +1,2 milliard de dollars) par rapport à 2011. L'augmentation des recettes d'exploitation (les recettes provenant du transport des passagers représentaient 89,5 % des recettes d'exploitation totales en 2012) est attribuable pour l'essentiel à une hausse du rendement unitaire (recettes-passagers par passager-kilomètre) de 0,5 %, elle-même entraînée par la reprise de l'économie canadienne et de l'industrie du transport aérien, ainsi que par la majoration des tarifs aériens et des suppléments carburant. L'amélioration du rendement unitaire est également attribuable à l'incidence favorable de la dépréciation du dollar canadien sur les recettes provenant du transport des passagers libellées en monnaies étrangères. Les dépenses d'exploitation totales se sont chiffrées à 18,0 milliards de dollars en 2012, en hausse de 4,3 % (ou +0,7 milliard de dollars) par rapport à l'année précédente. Cette croissance a été étayée par l'augmentation de la capacité, la hausse des prix du carburant et des salaires et traitements versés. Ces transporteurs ont déclaré un revenu d'exploitation de 1,1 milliard de dollars en 2012.

- En 2012, les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II ont connu une amélioration de leur rentabilité; ils ont déclaré un revenu net de 740,6 millions de dollars comparativement au profit de 63,0 millions de dollars enregistré en 2011. Il s'agissait du plus haut niveau atteint depuis le sommet inégalé observé en 2007 (868,3 millions de dollars). La majeure partie de la forte progression a été attribuable au revenu hors exploitation de 42,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2012 ce qui contraste avec les dépenses hors exploitation de 386,8 millions de dollars enregistrées au même trimestre de 2011. De plus, les dépenses d'exploitation ont progressé à un rythme beaucoup plus lent que les recettes d'exploitation aux troisième et quatrième trimestres de 2012 par rapport aux mêmes trimestres de l'année précédente. Toutefois, les dépenses hors exploitation de 309,1 millions de dollars dans les deux premiers trimestres de 2012 combinés ont freiné la croissance du revenu net.
- Entre le premier trimestre de 2012 et le quatrième trimestre de 2012, le ratio d'exploitation (il permet de déterminer la capacité du transporteur de payer ses dettes à court terme et représente la proportion des recettes d'exploitation absorbée par les dépenses d'exploitation) a varié entre 0,87 au troisième trimestre et 0,99 au premier trimestre. C'est donc dire que, dans l'ensemble, les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II ont réalisé 13,0 cents de profit pour chaque dollar dépensé au troisième trimestre de 2012 et 1,0 cent de profit au premier trimestre. Un ratio d'exploitation supérieur à un signifierait que ces transporteurs ont enregistré une perte d'exploitation.
- Entre le premier trimestre de 2012 et le quatrième trimestre de 2012, la plus forte marge bénéficiaire (elle indique la marge de profit enregistrée par dollar de recettes et est obtenue en divisant les revenus nets par les recettes d'exploitation — ce ratio s'exprime en pourcentage) a été enregistrée au troisième trimestre (13,5 %). Cela indique que chaque dollar de service vendu a généré 13,5 cents de bénéfices pour les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II. Le résultat négatif observé au premier trimestre (-1,6 %) traduit les hausses dans les dépenses d'exploitation (exploitation des aéronefs — coût du carburant et salaires et traitements) et dans les dépenses hors exploitation, lesquelles ont neutralisé le gain dans les recettes d'exploitation. La marge de profit plus élevée au troisième trimestre résulte d'une augmentation dans les recettes d'exploitation, et dans le revenu hors exploitation, alors que les dépenses d'exploitation ont affiché une croissance beaucoup plus faible.
- En 2012, les recettes d'exploitation par employé ont varié de 88 915 \$ au quatrième trimestre à 106 509 \$ au troisième trimestre. Cette mesure de la productivité des employés montre des hausses trimestrielles d'une année à l'autre de 2011 à 2012, les gains allant de 0,8 % au quatrième trimestre à 9,2 % au premier trimestre. Un autre élément d'appréciation qui permet de mesurer la productivité dans l'industrie de l'aviation consiste à calculer le nombre de tonnes-kilomètres « produites » par employé. Selon ce critère, la productivité reliée au travail en 2012 a dépassé le niveau de 2011 dans tous les trimestres à l'exception du quatrième. Les variations ont oscillé entre un recul de 0,3 % au quatrième trimestre et une augmentation de 7,3 % au premier trimestre. Comme l'année précédente, le nombre de tonnes-kilomètres « produites » par employé était plus élevé au troisième trimestre, soit 100 122.
- Le nombre total d'employés déclarés par les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II s'est accru à chaque trimestre de 2012 par rapport à l'année précédente, les gains allant de 1,9 % aux premier et troisième trimestres à 3,6 % au quatrième trimestre. La série de hausses trimestrielles d'une année à l'autre des salaires et traitements payés par les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II amorcée au quatrième trimestre de 2005 s'est poursuivie à chaque trimestre de 2012.

Tableaux statistiques

Tableau 1

Indicateurs de performance financière, transporteurs aériens canadiens, niveaux I et II – Premier trimestre de 2011 au quatrième trimestre de 2012

	Ratio d'exploitation	Marge bénéficiaire
	ratio	pourcentage
2011		
Premier trimestre	1,00	1,0
Deuxième trimestre	0,96	0,8
Troisième trimestre	0,92	0,6
Quatrième trimestre	1,00	-1,1
2012		
Premier trimestre	0,99	-1,6
Deuxième trimestre	0,96	0,3
Troisième trimestre	0,87	13,5
Quatrième trimestre	0,96	2,2

Tableau 2

Mesures de la productivité, transporteurs aériens canadiens, niveaux I et II – Premier trimestre de 2011 au quatrième trimestre de 2012

	Recettes d'exploitation par employé	Tonnes-kilomètres « produites » par employé
	dollars	tonnes-kilomètres
2011		
Premier trimestre	89 940	87 086
Deuxième trimestre	93 175	86 842
Troisième trimestre	102 647	97 794
Quatrième trimestre	88 205	79 391
2012		
Premier trimestre	98 194	93 430
Deuxième trimestre	96 381	89 638
Troisième trimestre	106 509	100 122
Quatrième trimestre	88 915	79 191
	variation en % de 2011 à 2012	
Premier trimestre	9,2	7,3
Deuxième trimestre	3,4	3,2
Troisième trimestre	3,8	2,4
Quatrième trimestre	0,8	-0,3

Tableau 3
Statistiques d'exploitation – Premier trimestre de 2011 et 2012

	2011	2012	Variation de 2011 à 2012
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus ¹	24	25	4,2
Passagers	15 259	16 743	9,7
Marchandises transportées (kilogrammes)	169 670	168 440	-0,7
Passagers-kilomètres	36 189 573	39 790 288	9,9
Tonnes-kilomètres de passagers	3 618 957	3 979 029	9,9
Tonnes-kilomètres de marchandises	537 206	564 848	5,1
Total des tonnes-kilomètres	4 156 163	4 543 877	9,3
Heures de vol	564	602	6,6
Services réguliers			
Passagers	13 434	14 485	7,8
Marchandises transportées (kilogrammes)	95 547	84 833	-11,2
Passagers-kilomètres	30 662 807	32 998 416	7,6
Sièges-kilomètres disponibles	38 570 317	40 974 927	6,2
Coefficient de remplissage (pourcentage)	79,5	80,5	...
Tonnes-kilomètres de passagers	3 066 281	3 299 842	7,6
Tonnes-kilomètres de marchandises	440 316	456 028	3,6
Total des tonnes-kilomètres	3 506 597	3 755 869	7,1
Tonnes-kilomètres disponibles	5 266 908	5 511 828	4,7
Coefficient de chargement (pourcentage)	66,6	68,1	...
Heures de vol	496	517	4,3
Services d'affrètement			
Passagers	1 825	2 258	23,7
Marchandises transportées (kilogrammes)	74 122	83 608	12,8
Passagers-kilomètres	5 526 765	6 791 873	22,9
Tonnes-kilomètres de passagers	552 677	679 187	22,9
Tonnes-kilomètres de marchandises	96 890	108 821	12,3
Total des tonnes-kilomètres	649 566	788 008	21,3
Heures de vol	69	84	22,7

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteur aérien de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Tableau 4
État des recettes – Premier trimestre de 2011 et 2012

	2011	2012	Variation de 2011 à 2012
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	3 601 778	3 981 585	10,5
Passagers	3 418 679	3 806 536	11,3
Marchandises	183 099	175 049	-4,4
Services d'affrètement	525 347	588 345	12,0
Passagers	447 088	493 954	10,5
Marchandises	78 260	94 391	20,6
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	165 267	205 618	24,4
Total des recettes d'exploitation	4 292 392	4 775 548	11,3
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	4 287 844	4 723 694	10,2
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	37 042	-126 443	...
Revenu (perte) net	41 590	-74 588	...
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	47 725	48 634	1,9
Total des salaires et traitements payés	724 091	790 245	9,1

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteur aérien de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Tableau 5
Statistiques d'exploitation – Deuxième trimestre de 2011 et 2012

	2011	2012	Variation de 2011 à 2012
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus ¹	25	25	0,0
Passagers	15 073	15 927	5,7
Marchandises transportées (kilogrammes)	172 924	170 702	-1,3
Passagers-kilomètres	35 764 041	38 132 890	6,6
Tonnes-kilomètres de passagers	3 576 404	3 813 289	6,6
Tonnes-kilomètres de marchandises	536 707	546 895	1,9
Total des tonnes-kilomètres	4 113 111	4 360 184	6,0
Heures de vol	559	580	3,7
Services réguliers			
Passagers	14 161	14 769	4,3
Marchandises transportées (kilogrammes)	98 888	85 795	-13,2
Passagers-kilomètres	33 391 093	34 838 503	4,3
Sièges-kilomètres disponibles	40 890 886	41 902 635	2,5
Coefficient de remplissage (pourcentage)	81,7	83,1	...
Tonnes-kilomètres de passagers	3 339 109	3 483 850	4,3
Tonnes-kilomètres de marchandises	435 388	440 306	1,1
Total des tonnes-kilomètres	3 774 497	3 924 156	4,0
Tonnes-kilomètres disponibles	5 593 930	5 656 361	1,1
Coefficient de chargement (pourcentage)	67,5	69,4	...
Heures de vol	511	523	2,3
Services d'affrètement			
Passagers	912	1 158	26,9
Marchandises transportées (kilogrammes)	74 036	84 907	14,7
Passagers-kilomètres	2 372 947	3 294 387	38,8
Tonnes-kilomètres de passagers	237 295	329 439	38,8
Tonnes-kilomètres de marchandises	101 319	106 590	5,2
Total des tonnes-kilomètres	338 614	436 028	28,8
Heures de vol	48	57	18,5

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteur aérien de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Tableau 6
État des recettes - Deuxième trimestre de 2011 et 2012

	2011	2012	Variation de 2011 à 2012
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	3 910 044	4 073 436	4,2
Passagers	3 716 567	3 888 369	4,6
Marchandises	193 477	185 067	-4,3
Services d'affrètement	324 614	384 619	18,5
Passagers	237 274	286 096	20,6
Marchandises	87 339	98 523	12,8
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	178 388	230 089	29,0
Total des recettes d'exploitation	4 413 045	4 688 144	6,2
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	4 254 521	4 492 528	5,6
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	-123 429	-182 613	47,9
Revenu (perte) net	35 095	13 003	-62,9
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	47 363	48 642	2,7
Total des salaires et traitements payés	769 882	818 476	6,3

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteur aérien de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Tableau 7
Statistiques d'exploitation – Troisième trimestre de 2011 et 2012

	2011	2012	Variation de 2011 à 2012
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus ¹	25	25	0,0
Passagers	16 470	17 471	6,1
Marchandises transportées (kilogrammes)	172 658	171 139	-0,9
Passagers-kilomètres	41 550 680	43 421 852	4,5
Tonnes-kilomètres de passagers	4 155 068	4 342 185	4,5
Tonnes-kilomètres de marchandises	551 446	569 907	3,3
Total des tonnes-kilomètres	4 706 514	4 912 092	4,4
Heures de vol	601	615	2,4
Services réguliers			
Passagers	15 740	16 553	5,2
Marchandises transportées (kilogrammes)	102 628	89 091	-13,2
Passagers-kilomètres	39 697 270	41 030 861	3,4
Sièges-kilomètres disponibles	46 574 471	47 515 933	2,0
Coefficient de remplissage (pourcentage)	85,2	86,4	...
Tonnes-kilomètres de passagers	3 969 727	4 103 086	3,4
Tonnes-kilomètres de marchandises	462 431	466 331	0,8
Total des tonnes-kilomètres	4 432 158	4 569 417	3,1
Tonnes-kilomètres disponibles	6 383 806	6 449 915	1,0
Coefficient de chargement (pourcentage)	69,4	70,8	...
Heures de vol	555	564	1,5
Services d'affrètement			
Passagers	730	917	25,6
Marchandises transportées (kilogrammes)	70 030	82 048	17,2
Passagers-kilomètres	1 853 410	2 390 990	29,0
Tonnes-kilomètres de passagers	185 341	239 099	29,0
Tonnes-kilomètres de marchandises	89 015	103 576	16,4
Total des tonnes-kilomètres	274 356	342 675	24,9
Heures de vol	45	51	13,5

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteur aérien de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Tableau 8
État des recettes – Troisième trimestre de 2011 et 2012

	2011	2012	Variation de 2011 à 2012
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	4 494 100	4 684 764	4,2
Passagers	4 293 167	4 504 376	4,9
Marchandises	200 933	180 388	-10,2
Services d'affrètement	280 507	350 793	25,1
Passagers	203 209	259 322	27,6
Marchandises	77 298	91 471	18,3
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	165 484	189 885	14,7
Total des recettes d'exploitation	4 940 090	5 225 443	5,8
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	4 522 435	4 563 960	0,9
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	-386 817	42 192	...
Revenu (perte) net	30 838	703 675	...
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	48 127	49 061	1,9
Total des salaires et traitements payés	753 440	804 969	6,8

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteur aérien de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Tableau 9
Statistiques d'exploitation – Quatrième trimestre de 2011 et 2012

	2011	2012	Variation de 2011 à 2012
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus ¹	25	25	0,0
Passagers	14 507	15 081	4,0
Marchandises transportées (kilogrammes)	173 242	172 062	-0,7
Passagers-kilomètres	32 553 310	33 697 081	3,5
Tonnes-kilomètres de passagers	3 255 331	3 369 708	3,5
Tonnes-kilomètres de marchandises	557 591	571 701	2,5
Total des tonnes-kilomètres	3 812 922	3 941 409	3,4
Heures de vol	553	555	0,4
Services réguliers			
Passagers	13 482	13 966	3,6
Marchandises transportées (kilogrammes)	99 460	87 810	-11,7
Passagers-kilomètres	29 605 417	30 590 265	3,3
Sièges-kilomètres disponibles	37 590 664	37 745 060	0,4
Coefficient de remplissage (pourcentage)	78,8	81,0	...
Tonnes-kilomètres de passagers	2 960 542	3 059 027	3,3
Tonnes-kilomètres de marchandises	457 329	456 447	-0,2
Total des tonnes-kilomètres	3 417 870	3 515 473	2,9
Tonnes-kilomètres disponibles	5 107 993	5 096 367	-0,2
Coefficient de chargement (pourcentage)	66,9	69,0	...
Heures de vol	499	499	0,0
Services d'affrètement			
Passagers	1 025	1 115	8,8
Marchandises transportées (kilogrammes)	73 783	84 252	14,2
Passagers-kilomètres	2 947 893	3 106 815	5,4
Tonnes-kilomètres de passagers	294 789	310 682	5,4
Tonnes-kilomètres de marchandises	100 263	115 254	15,0
Total des tonnes-kilomètres	395 052	425 936	7,8
Heures de vol	54	56	4,1

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteur aérien de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Tableau 10
État des recettes – Quatrième trimestre de 2011 et 2012

	2011	2012	Variation de 2011 à 2012
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	3 642 041	3 774 184	3,6
Passagers	3 450 261	3 592 529	4,1
Marchandises	191 781	181 654	-5,3
Services d'affrètement	357 009	378 880	6,1
Passagers	279 697	284 813	1,8
Marchandises	77 312	94 066	21,7
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	237 148	272 317	14,8
Total des recettes d'exploitation	4 236 198	4 425 381	4,5
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	4 238 023	4 269 361	0,7
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	-42 678	-57 549	34,8
Revenu (perte) net	-44 503	98 470	...
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	48 027	49 771	3,6
Total des salaires et traitements payés	790 668	848 504	7,3

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Transporteur aérien de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de l'année civile qui précède l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, a transporté, selon le cas : (a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; (b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Date de parution : Février 2014

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 51-004-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Périodicité : trimestrielle / ISSN 1913-8954

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is also available in English.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2014.

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de *licence ouverte de Statistique Canada* :

<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.